DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Luxembourg, le 17 juin 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Intérieur:

« Afin d'améliorer la qualité de leur service de secours, les pompiers des départements français du Var et du Morbihan ont développé un système simplifié qui leur permet de géolocaliser précisément une personne en détresse.

En effet, l'outil « Geoloc18_112 » permet aux services de secours d'envoyer un SMS avec un lien hypertexte à l'appelant. Après avoir confirmé ce lien, ce dernier est alors dirigé vers un site web capable de récupérer les coordonnées GPS de son portable.

Il convient de préciser que cet outil ne demande aucune installation préalable et fait gagner du temps précieux, surtout dans les situations où les appelants n'ont pas de points de repère pour se localiser eux-mêmes (incident lors d'une promenade en forêt, accident de voiture entre deux villages etc).

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Intérieur:

- *Monsieur le Ministre peut-il m'informer sur les moyens actuels des services de secours luxembourgeois pour localiser une personne en détresse?*
- *Dans une situation d'urgence, les opérateurs du 112 peuvent-ils recourir à une géolocalisation sans l'autorisation préalable du Parquet ? Dans la négative, combien de temps s'écoule-t-il en moyenne avant qu'une décision du Parquet soit prise ?*
- *Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas que l'outil « Geoloc18_112 » pourrait s'avérer utile pour les services de secours luxembourgeois? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Max HAHN
Député

DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu